

UNION DES COMORES

MISSION PERMANENTE AUPRES DES NATIONS UNIES

866 UN pLAZA S 418 NYC NY 10017 Tel 212 7501637 Fax 2127501657 Email : comores@un.int

ALLOCUTION PRONONCEE PAR

S.E.M SOUEF MOHAMED EL AMINE

MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES

RELATIONS EXTERIEURES

ET DE LA COOPERATION

A L'OCCASION DE LA 59EME SESSION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DES NATIONS UNIES

New York le 28 septembre 2004

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la délégation comorienne et en mon nom propre, de vous féliciter chaleureusement d'être élu pour présider les travaux de cette 59ème Session de l'Assemblée Générale de notre Organisation.

C'est là une tâche qui n'est pas aisée. Mais elle vous honore, vous-même, votre pays et tout le continent africain, puisqu'aucune autre organisation ne peut se prévaloir de cette vocation universelle.

Je voudrais donc vous assurer de la disponibilité totale de ma délégation à œuvrer à vos côtés pour le succès de cette noble mission, au service de la paix et de la sécurité dans le monde.

Ma délégation se félicite également de la manière dont votre prédécesseur a dirigé les travaux de la 58ème Session.

Je salue, au nom des Comores, l'engagement indéfectible et la disponibilité entière du Secrétaire Général de notre Organisation, dans son combat qu'il mène pour la promotion des idéaux de paix, de justice sociale, de développement et de liberté dans le monde.

Monsieur le Président,

Pendant que le monde avance doucement dans ce troisième Millénaire, force est de constater que les sentiments de nos peuples respectifs vacillent entre espoir et inquiétude.

En effet, alors que la relation entre la paix et le développement se justifie de plus en plus et rend l'une indissociable de l'autre, le cours des événements mondiaux tend plutôt à remettre celle-ci en cause.

Il est vrai qu'il ne peut y avoir de paix et de sécurité dans le monde tant que des centaines de millions de personnes restent encore prisonnières de la misère et de la pauvreté et n'ont toujours pas le minimum requis pour une vie quotidienne décente.

Il ne peut, non plus, y avoir de paix et de sécurité dans le monde tant que, tous ensemble, nous n'aurons pas consenti les efforts indispensables pour sauver les centaines de millions de vies humaines menacées par les fléaux que sont le SIDA et les autres Pandémies.

Par ailleurs, quelle paix peut-il y avoir dans un monde qui fait de la prolifération des armes et de la multiplication des foyers de tensions, la logique même de son existence et le vecteur de son évolution ?

Voilà, Monsieur le Président, les problématiques qui nous interpellent, en tant que forum ayant pour vocation première de veiller à la bonne marche du monde, à la prospérité et à l'épanouissement de l'espèce humaine, et à la maîtrise de l'environnement global de notre action qui doit servir la cause et le bonheur de chaque peuple, de chaque nation et de chaque citoyen du monde.

Voilà pourquoi, Excellences Mesdames et Messieurs, notre Organisation doit, aujourd'hui plus que jamais, jouer pleinement son rôle défini par la Charte des Nations Unies : un rôle d'avant-garde, un rôle de médiation par excellence, un rôle d'impulsion et de promotion des acquis des formidables évolutions que nous apporte chaque jour le développement des Sciences.

C'est la raison pour laquelle mon pays dit Non à la pauvreté, Non au SIDA et aux autres pandémies, Non au terrorisme et Oui à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour combattre les fléaux que sont la pauvreté, les grandes maladies et le terrorisme, il faut une volonté ferme et déterminée d'aller vers le développement.

Le Sommet du Millénaire, auquel ont participé tous les hauts dirigeants de notre planète, a fait pleinement le constat de cette réalité.

Il a donc, dans sa Déclaration, arrêté la démarche à suivre et la voie à emprunter pour une maîtrise efficace de l'évolution du monde et une correction progressive des irrégularités constatées et a fixé, pour 2015, l'échéance pour l'évaluation du plan d'action retenu que chaque pays, chaque nation, doit mettre en oeuvre, dans cette volonté collective de sortir le monde du chemin de l'égarement.

Monsieur le Président,

L'Union Des Comores a fait siens les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Et, tout en agissant dans le sens de l'évolution positive du processus de réconciliation nationale, le gouvernement de mon pays, a déployé les efforts nécessaires pour se doter, à l'instar de tous les autres membres du concert des nations, d'un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Ce Document auquel ont largement contribué à sa réalisation, toutes les forces actives de notre pays, constitue aujourd'hui le tableau de bord de nos priorités de développement.

Mais pour réaliser ces actions prioritaires pour les Comores et pour le monde, mon pays, qui vient de parachever au mois d'avril dernier, la mise en place de ses institutions, mettant ainsi fin à la crise séparatiste et institutionnelle qui a pendant sept ans secoué les fondements de l'Etat, a besoin de l'accompagnement de la Communauté Internationale.

Nous souhaitons notamment que la volonté exprimée par le dernier Sommet de l'Union Africaine à Adis Abeba pour la tenue d'une Table Ronde des pays donateurs en faveur des Comores, bénéficie du soutien de l'ensemble de la Communauté Internationale, pour que les Comores aujourd'hui convalescentes puissent progressivement rejoindre les autres peuples, dans l'espace à la fois sous régional, continental et global, sur le chemin de la réalisation du développement durable qui s'impose désormais, comme la priorité des priorités.

Monsieur le Président,

si pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, il faut certes un engagement national ferme de chacun des Etats membres du concert des nations, cela milite aussi en faveur d'une plus grande représentativité au sein de l'Organisation des Nations Unies, des continents et des peuples.

Ainsi convient-il d'envisager l'élargissement du Conseil de Sécurité à d'autres membres permanents, comme la République de l'Inde, le Japon, la République Fédérale d'Allemagne et la République Fédérative du Brésil.

Le continent africain et le monde arabe méritent également d'être dignement représentés au sein du Conseil de Sécurité.

C'est de cette manière qu'il peut y avoir de l'équité, car celle-ci s'impose impérieusement pour plus de justice et de paix dans le monde.

Tel semble le prix à payer, aujourd'hui, pour générer les équilibres nécessaires à la maîtrise du contexte international et de l'environnement global qui n'ont jamais été aussi instables et incertains.

Et, dans la quête permanente de paix, de justice sociale et de prospérité, le sort des Petits Etats Insulaires, avec toutes les menaces qui planent sur eux quant à leur survie, ne saurait être hypothéqué.

Prenons davantage conscience, qu'il s'agit là de nombreux pays appelés à disparaître, suite à de multiples aléas, tels que la montée de la mer, les désertifications, les cyclones, les éruptions volcaniques et j'en passe.

C'est dans ce sens qu'il y a nécessité d'envisager une action spécifique pour ces Etats. Nous exhortons donc la communauté internationale à se mobiliser massivement, pour garantir le succès du prochain Sommet sur les Petits Etats Insulaires, prévu à l'île Maurice en début d'année 2005.

Monsieur le Président,

Je ne peux manquer de rappeler devant cette auguste Assemblée que, dans son souci de préserver son unité et son intégrité, mon pays, l'Union des Comores, inscrit la question de l'île comorienne de Mayotte parmi ses plus grandes et urgentes préoccupations.

Le gouvernement de l'Union des Comores reste convaincu qu'une solution rapide à ce contentieux est de nature à favoriser le développement de l'ensemble du pays et permettrait à celui-ci de s'engager résolument aux

côtés des nations éprises de paix et de liberté pour la défense des idéaux universels et la promotion de la démocratie dans le monde.

C'est ainsi que l'Union des Comores lance un appel à la République française pour qu'ensemble nous engagions un dialogue politique constructif sur cette question, dans le respect de la résolution des Nations Unies admettant les Comores à l'ONU, en tant qu'Etat -Archipel composé de quatre îles : Mayotte, Anjouan, Mohéli et Grande-Comore.

Monsieur le Président,

Dans cet élan, mon pays souhaite faire part de l'intérêt majeur qu'il accorde au principe d'une seule Chine indépendante et indivisible et demande la réintégration de l'île de Taiwan dans son giron naturel.

Mon pays apprécie hautement le dialogue très constructif engagé en ce moment entre le gouvernement de la République de l'Inde et celui de la République Islamique du Pakistan, sur la question du Cachemire.

Mon pays formule des vœux ardents pour qu'entre le peuple palestinien et le peuple israélien s'instaure rapidement un dialogue capable de mettre un terme à la violence et de conduire à la cohabitation pacifique entre ces deux peuples voisins.

L'Union des Comores formule aussi des vœux ardents pour une résolution juste et équitable de la question du Sahara Occidental et appuie vigoureusement les efforts déployés à cette fin par les Nations Unies et le gouvernement du Royaume du Maroc.

L'Union des Comores condamne énergiquement les prises d'otages en Irak et espère le retour rapide de la paix et de la sécurité en Irak, afin de contribuer à la sécurité dans la région.

Je voudrais, pour terminer, souhaiter pleins succès aux travaux de cette 59ème Session de notre Organisation et associer la voix de mon pays à celle de toutes les éminentes personnalités qui m'ont précédé à cette noble tribune, pour formuler des prières ardentes pour plus de paix et de sécurité dans le monde.

Je vous remercie.